

Au service des Néo-Canadiens depuis 1954



**Service d'aide aux
Néo-Canadiens**

ACCUEIL et ACCOMPAGNEMENT
DEPUIS 1954

530, rue Prospect
Sherbrooke (Québec) J1H 1A8

Téléphone : 819 566-5373
Télécopieur : 819 566-1331
www.sanc-sherbrooke.ca

1954 - 1979
Les 25 premières années du SANC

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
À LA RECHERCHE D'UN HOMME DYNAMIQUE.....	3
1956-ARRIVÉE DES HONGROIS	5
L'INCORPORATION	7
FIN DE MANDAT	14
UN NOUVEAU MANDAT.....	15
LA RESTRUCTURATION ET LA GPO	16
CONCLUSION.....	17

INTRODUCTION

La guerre avait laissé l'Europe et de nombreux pays du monde dans une profonde désolation. La création de nouveaux pays, la naissance de nouveaux régimes politiques et la recherche de la paix avaient provoqué d'immenses mouvements de migration.

Le pape Pie XII se préoccupait alors profondément pour ces migrants :

« Pendant les quinze années de son pontificat, le pape Pie XII a consacré beaucoup de temps et de travail à l'action sociale de l'Église dans ses relations avec l'ordre moral. Aucune question dans ce domaine n'a été tant l'objet de son attention que le problème des migrations quant à son importance pour l'instauration d'un ordre mondial pacifique basé sur la charité et la justice. Son activité universelle en faveur des migrants ne s'est pas limitée à l'assistance spirituelle de ces errants, temporairement déracinés et sans abri. Il a énoncé des principes fondamentaux et encouragé une coopération s'étendant au monde entier dans cette entreprise si éminemment chrétienne et humanitaire; [...]»¹

Cette profonde préoccupation, il l'avait aussi communiqué aux évêques du monde entier par la création des Œuvres d'immigration de la Sainte-Congrégation consistoriale.

Le Canada n'était pas resté hors du courant des migrations. Au contraire, de 1946 à 1955, le Canada avait accueilli 1 220 000 immigrants dont 670 000 travailleurs, d'entre eux 165 000 étaient réfugiés. Que devenaient-ils?

Dès 1948, l'Épiscopat canadien chargeait une Commission d'action sociale de lui soumettre un rapport sur les problèmes de l'immigration. À la suite des recommandations faites par cette commission, l'abbé G. E. Brosseau et l'abbé Francis Marroco se voient confier la direction d'un secrétariat.

Durant ce temps, à Québec, en mars 1948, naissait le Bien-Être des immigrants, et à Montréal, en octobre 1950, était fondée la Société d'assistance aux immigrants.

Malgré cette régionalisation des services offerts aux immigrants, les problèmes restaient nombreux et en 1951, les évêques abordaient ce thème à leur conférence :

« [...] l'Épiscopat approuvait la tenue d'une conférence nationale sur les problèmes de l'immigration sous les auspices de l'Action catholique canadienne, secteur français. Ces journées obtinrent un vif succès. La tenue de leurs assises eut pour effet de poser le problème de l'immigration en face de la conscience des catholiques canadiens-français. »²

¹ Cinquième congrès, Caritas-Canada, 1957, p. 197

² Ibid., p. 198

En 1951, le pape Pie XII approuvait la fondation d'un organisme appelé la Commission catholique pour les migrants (CCM) dont le but était de favoriser la formation d'œuvres correspondantes dans les pays d'accueil.

Cette nouvelle initiative allait provoquer au Canada, et principalement au Québec, la naissance de nouveaux organismes dont le but était d'assurer les liens entre le CCM, le gouvernement et le migrant. C'est ainsi que naissait à Sherbrooke le Comité catholique de l'aide aux immigrants.

Un nouvel appel du pape Pie XII donnait aux organismes une nouvelle responsabilité : « *exul familia* », constitution apostolique, émise en août 1952, insistait sur la nécessité de réunir les familles. Ce document désignait l'Épiphanie comme Journée annuelle de l'immigration et le même document proclamait mère Françoise Cabrini patronne de tous les immigrants.

Le message du pape s'était rendu jusqu'au Québec et l'Action catholique de même que Caritas en avait assuré le suivi.

D'autre part, les évêques du Québec, interpellés par les messages répétés du pape Pie XII, s'étaient réunis sous la présidence de Mgr Paul-Émile Léger alors président de la Commission d'immigration de la CCC. Il était important d'aller chercher des fonds pour assurer la réalisation du projet de réunion des familles et de services aux migrants.

C'est dans ce cadre international que dans la toute petite ville dynamique qu'était le Sherbrooke de 1952 se situe le périple d'un homme, de collaborateurs non moins importants et de ce qui s'appelle aujourd'hui le SANC (Le Service d'aide aux Néo-Canadiens).

À LA RECHERCHE D'UN HOMME DYNAMIQUE

Brosser l'historique du Service d'aide aux Néo-Canadiens depuis ses origines, c'est d'abord se souvenir qu'en 1951, les évêques du Québec, faisant suite à un appel du pape Pie XII, se réunissaient afin de trouver des éléments de solution aux problèmes qu'éprouvaient les immigrants à leur arrivée au Québec et au Canada. Des requêtes avaient d'abord été soumises par les curés des différentes paroisses et par quelques membres du ministère de la Colonisation.

Il apparaissait alors important de coordonner les services déjà existants et d'en créer de nouveaux là où les besoins se faisaient sentir. Dans la région de Sherbrooke, ces services n'existaient pas et c'est ainsi que l'abbé Antoine Samson, reconnu pour son dynamisme et sa jovialité, fut chargé de s'occuper de ce projet.

L'abbé Samson fut alors nommé aumônier diocésain des immigrants. Cette nouvelle tâche allait l'amener à participer aux rencontres annuelles de Caritas-Canada pour siéger au sein de Commissions sur les immigrants. À quelques reprises, Mgr Armand Malouin accompagnera l'abbé Samson pour transmettre à ces Commissions les préoccupations et les problèmes connus dans la région.

Certes, ce n'était pas là tout le travail qu'il y avait à faire. En effet, de 1946 à 1955, 1 200 000 immigrants étaient entrés au Canada dont 128 000 s'installèrent au Québec. Ils étaient principalement d'origine européenne. Leurs conditions, à leur arrivée, étaient souvent misérables, comme en témoigne cet extrait du quatrième congrès (1956) de Caritas-Canada :

« Y a-t-il des immigrants qui ont connu la pauvreté, la gêne depuis leur arrivée? »

Oui, surtout parmi les sans-métiers, parmi ceux que l'on appelle ordinairement les journaliers ou manœuvres. Un groupe national particulier, celui des Italiens dans le Québec comme dans l'Ontario et l'Ouest Canadien a connu des heures pénibles. »³

Très souvent, les problèmes paraissaient insurmontables : la méconnaissance de la langue, les conditions climatiques rudes, le chômage, l'isolement et la nostalgie. C'est avec cette réalité humaine que l'abbé Samson devait travailler et avec des moyens qui ne sont pas ceux dont on dispose aujourd'hui. Accepter cette tâche signifiait pour l'abbé, et ceux qui acceptèrent très tôt de se joindre à lui, d'aller chercher les nouveaux venus au Port de Montréal ou de Québec pour les amener à Sherbrooke. Puis il fallait partir à la quête d'un logement après avoir trouvé une petite chambre d'hôtel ou, parfois, après les avoir hébergés chez soi. Ensuite, trouver un emploi n'était pas toujours chose simple. Il y avait d'abord la frontière linguistique, devait-elle être franchie après quelques mois, un nouveau problème surgissait : faire reconnaître l'expérience passée. La vie était si différente dans ce nouveau pays, même si c'était le calme, même si la guerre était loin en arrière, les souvenirs étaient encore déchirants, ils étaient ici et leurs parents là-bas. Et ici, ce n'était pas si accueillant. Les « immigrés » disait-on en pointant du doigt.

Les Français étant arrivés en plus grand nombre dans la région, l'abbé Achille Larouche avait, dès 1952, été nommé aumônier de cette communauté. En juillet 1953, monsieur Fouquet, président de la section française de la Société d'assistance aux immigrants, organisait la fête du 14 juillet avec l'aide de monsieur et madame Hivert et de monsieur et madame Gelé. Au cours de la même année, cette petite communauté exprimait déjà ses attentes et ses aspirations dans une parution mensuelle intitulée « Revue Nouvelle-France ». On ne parlait pas d'intégration et d'adaptation, à cette époque. Certes, l'activité ne manquait pas pour connaître ce nouveau coin de terre. Jusqu'en 1957, tous étaient invités à Ménard-les-bains, à Sainte-Catherine de Katevale. On y allait faire un pique-nique ou on y allait pour fêter, pour revitaliser sa foi autour de l'autel.

D'autre part, les Pères Marianhill avaient accueilli la communauté allemande pour célébrer Pâques en leur chapelle sur le chemin Sainte-Catherine. Déjà en 1953, la communauté allemande était numériquement importante et l'aumônier ne manquait pas de travail.

C'est ainsi que se sont organisés en communauté les différents groupes ethniques et qu'en 1954, on sentit la nécessité d'y mettre de l'ordre pour pouvoir maintenir les liens entre ces communautés. Maître Arcadius Denis et maître Maurice Delorme suggéreront que chaque communauté ait son exécutif et qu'un Conseil viendrait chapeauter le tout.

³ Quatrième Congrès Caritas-Canada 1956, p. 173

Pour assurer un bon fonctionnement dans les réunions, le Conseil est chargé de bâtir une charte. En 1954, donc, une première charte est donnée à la société nommée « **Bien-Être des immigrants** », premier élan à ce qui deviendra plus tard « Le Service d'aide aux Néo-Canadiens ».

Relié à l'archevêché depuis son origine, le « Bien-Être des immigrants » recevra de celui-ci un soutien financier annuel. En effet, depuis 1952, le pape avait décrété que le jour de l'Épiphanie, il y aurait une quête spéciale pour venir en aide aux immigrants et principalement pour la réunion des familles. En 1954, cette quête spéciale avait permis de ramasser 6 267,38 \$. Une partie de cette quête allait donc à Rome, à l'Œuvre d'immigration de la Sainte-Congrégation consistoriale, une autre partie allait au Comité catholique de l'aide aux immigrants, lequel, par l'intermédiaire des curés de paroisse, venait en aide aux immigrants là où les services n'avaient pas été mis sur pied, et ce qui restait permettait de venir en aide aux immigrants de la région. Somme toute, ce n'était pas tellement l'argent qui résoudrait tous les problèmes. C'était cette fraternité et ce soutien que pouvaient apporter ces gens qu'on appelle aujourd'hui pionniers qui aidaient à franchir tous les obstacles.

Le succès des fins de semaine passées ensemble permettront à l'abbé Samson de recevoir de l'archevêché un terrain à Sainte-Catherine qui, comme Ménard-les-bains, permettra des dimanches agréables. C'est à bras d'homme, nous confiait l'abbé Samson, que les petits chalets ont été transportés là, au Camp de Sainte-Catherine, le dévouement entraînant le dévouement.

1956-ARRIVÉE DES HONGROIS

En 1956, 36 000 Hongrois arrivèrent au Canada, ils fuyaient la naissance du communisme. Ils furent un important facteur de sensibilisation pour la population canadienne-française. En effet, comme nous le mentionnions au début de ce document, l'immigrant était pointé du doigt, comme celui qui vient voler les « jobs ». Leur arrivée aura tôt fait de changer cette vision des choses auprès de la population. L'abbé Samson en a long à raconter à leur sujet et nous reproduisons ici son témoignage :

« On avait fait un peu d'annonces... Après quelques contacts avec l'évêque, des quêtes furent organisées pour venir en aide à ces gens. En fait, la population était prête à recevoir les Hongrois; tout le monde s'offrait pour adopter les orphelins éventuels. Quant à moi, j'étais allé à Montréal, accompagné de maître Maurice Delorme et de monsieur Fraser de l'immigration. On a rempli un autobus. Ici, à Sherbrooke à l'église Saint-Jean-Brébeuf, un souper les attendait. À la fin du souper peu de Hongrois ont dû aller passer la nuit à l'hôtel ou au Parthénon, où des chambres leur avaient été réservées. Plusieurs avaient été invités par des Sherbrookoises et pas seulement pour une nuit. Certains ont accepté de les héberger durant une semaine, d'autre durant un mois et d'autre même jusqu'à ce qu'un emploi leur soit trouvé. Malgré ses apparences rigides, l'évêque avait accepté de donner 10 \$ à chaque Hongrois.

Pour sa part, monsieur Fraser nous avait tout remis entre les mains après avoir favorisé l'ouverture d'un vestiaire au bureau de poste... Pour résoudre le problème de la langue, j'avais bâti un petit lexique français-hongrois dans lequel on retrouvait le vocabulaire usuel; des copies de ce petit lexique avaient même été envoyées à Québec

et à Montréal. D'autre part, monsieur Nicolas, qui travaillait alors aux serres municipales, nous a beaucoup aidés. Il était d'origine tchèque et savait le hongrois.

En fait, les gens avaient été si généreux que les surplus avaient permis de faire l'acquisition des terrains et des petites cabanes qui constituent aujourd'hui le Camp de Sainte-Catherine. De plus, monsieur Bourque, alors député de Sherbrooke, et certains paroissiens de Saint-Boniface m'avaient donné le bois nécessaire pour y construire un grand chalet.

En ce qui concerne, les années 1945 à 1957 furent des années plus que bien remplies. L'arrivée moins massive des Polonais, celles des Hongrois en plus grand nombre et finalement celle des Portugais m'avaient amené à donner des cours de français à l'École du Centre. Surtout durant l'hiver, j'allais chercher mes élèves chez eux, et j'allais les reconduire à la fin du cours. Je garde le souvenir agréable de ces premiers contacts avec des peuples aimables et reconnaissants. Beaucoup d'entre eux sont maintenant partis de la région : la majorité à Montréal peu d'années après leur arrivée et quelques familles vivent encore à Sherbrooke. »

L'arrivée des Hongrois marqua en fait la naissance d'un premier comité, qui existe encore aujourd'hui : le comité d'accueil, madame Steele en avait la responsabilité.

De 1958 à 1963, l'immigration ralentit : les réunions au sein du Bien-Être des immigrants se font selon les besoins. Le comité d'accueil poursuit son travail de visite à domicile, de soutien moral et matériel. Le Camp Sainte-Catherine continuera à maintenir les liens entre les groupes ethniques par les activités organisées en fin de semaine et par la célébration de la messe à la petite chapelle.

L'arrivée des Haïtiens, en 1965, marque la reprise des activités. En 1964, le Québec accueille 25 973 immigrants et ce nombre ira en croissant jusqu'en 1967 pour atteindre 45 717.

Les réunions reprennent avec plus de régularité, elles sont présidées par maître Maurice Delorme, auxquelles participaient madame Delorme, madame Steele, l'abbé Samson, monsieur Pearson, monsieur Boucher du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration comme invité, et finalement mademoiselle Anne-Marie de Léséleuc comme secrétaire.

Les préoccupations manifestées lors d'une réunion tenue en avril 1965 étaient diversifiées. Le premier point porté à l'ordre du jour est « l'incorporation ». L'assemblée est appelée à se prononcer pour donner un nom à la société. Il est alors question de l'appeler « Société de Bien-Être des Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. Certes ce n'est pas là la seule préoccupation. En effet, 222 immigrants sont arrivés à Sherbrooke en 1964 sans compter ceux qui ne sont pas passés par le bureau régional de l'immigration. Le plus grand défi pour ses nouveaux venus était de trouver un emploi. Monsieur Boucher du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration avec la collaboration de monsieur Foucault du « bureau de placement provincial » avait réussi à trouver de l'emploi à 138 personnes. Il va sans dire que la méthode employée depuis 1954, soit celle du contact direct avec les industries et les employeurs, était encore en vigueur et s'avéraient des plus efficaces.

D'autre part, monsieur Boucher avait profité de cette réunion pour informer les membres sur « les bénéfices conférés aux immigrants par le ministère de l'Immigration » et nous citons :

« Aux immigrants qui le désirent, leur voyage du pays d'origine au Canada est payé par le Ministère, remboursable par versements mensuels représentant 10 % de leur salaire »

Le Ministère assurait aussi un service d'assistance à ceux qui arrivaient sans le sou qui représentait environ 50 \$ par semaine pour une famille de quatre personnes. Un montant de 100 \$, remboursable, était octroyé pour l'achat de meubles. S'il s'avérait nécessaire, le logement était payé.

Les problèmes n'étaient pas tous réglés pour autant. En effet, lors de la réunion du 28 avril 1965, des recommandations seront envoyées à mademoiselle Barselou du bureau régional provincial du ministère des Affaires culturelles :

« Rendre plus facile l'accès à la pratique de la médecine et de ses professions connexes en demande au Canada aux immigrants; la même facilité pour les métiers;

Recommander que les allocations familiales soient payées dès la première année de séjour au pays aux immigrants, par la province au lieu du fédéral;

Recommander que les immigrants bénéficient de l'assurance hospitalisation immédiatement à leur arrivée, sans attendre la période d'approbation de 3 mois actuellement en force. »⁴

La création du ministère de l'Immigration du Québec en novembre 1966 permettra une attention plus spéciale à ces formes de demandes soumises par les organismes soucieux de la condition des nouveaux citoyens.

L'INCORPORATION

L'idée de s'incorporer, lancée et murie par Me Maurice Delorme n'aboutira véritablement qu'à la fin de l'année 1967. Entre temps, monsieur Lionel Bureau sera porté à la présidence du Bien-Être des immigrants pour remplir un mandat que l'arrivée d'une nouvelle vague d'immigrants maintiendra occupé.

Tout au long de l'année 1967, année de l'Expo internationale, le comité d'accueil, dont madame Magali Dô avait la responsabilité, avait eu recours aux organismes existants pour obtenir des chaussures, des lainages et des vêtements pour venir en aide à ceux qui en avaient manifesté le besoin lors des visites à domicile. D'autre part, au cours de la même année, une activité qui ressemble prophétiquement à celles que nous favorisons, permettait à 20 familles néo-canadiennes, 10 couples canadiens et les membres du Service de se rencontrer. L'initiative fut couronnée d'un franc succès, souligne le rapport d'activités de 1967.

⁴ Assemblée du Bien-Être des immigrants, 28 avril 1965

Cette expérience allait être répétée à l'occasion de Noël alors que des couples néo-canadiens étaient reçus chez des Canadiens :

« Quoique ce projet n'ait pas pris grande envergure, nous croyons que c'est une initiative qui mériterait de se répéter. »⁵

En fait, cette heureuse initiative n'avait pas eu l'envergure espérée parce que la population comprenait mal l'arrivée « massive » d'immigrants dans la région. Le conseil d'administration avait tôt fait de se pencher sur cette situation pour planifier une semaine de l'immigration. Il était important de sensibiliser la population du fait de l'immigration et de ses implications. Malgré tout, il y avait eu le comité d'accueil, qui n'avait rien ménagé pour se rendre auprès des familles nouvellement arrivées pour leur offrir divers services et pour assurer un accueil fraternel et rempli de disponibilité. Encore à cette époque, assurer l'accueil signifiait aider les immigrants à choisir un logement, les visiter chez eux, les aider dans leurs démarches auprès des employeurs éventuels, les considérer avec tout l'esprit qui doit animer un chrétien qui reçoit son frère.

Déjà en octobre, le besoin se faisait sentir de structurer un peu plus le travail. De nombreux bénévoles s'étaient joints au noyau primitif et il s'avérait nécessaire de bien établir le rôle qu'ils pouvaient jouer en secondant l'organisme.

De plus, cette structuration était devenue nécessaire, car les besoins exprimés requéraient plus de fonds. D'autre part, le comité des budgets de Caritas exigeait une meilleure planification budgétaire afin d'accorder l'aide adéquate. C'est ainsi qu'en octobre 1967, le Bien-Être des immigrants se donnait des règlements et prenait le nom de « Le Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. ». Le 22 décembre 1967, selon la troisième partie de la Loi des compagnies, le SANC était constitué en corporation sans but lucratif.

L'année 1968 n'allait pas être moins chargée. Le nombre d'immigrants admis au Québec avait été de 35 481. Trois grands événements marquèrent plus spécialement cette année.

Le premier fut la nomination de monsieur Lionel Bureau au poste de secrétaire administratif à Caritas-Sherbrooke. Le poste de secrétaire administratif avait été créé à la suite de la réorganisation de Caritas-Sherbrooke survenue l'année précédente lors de la mise sur pied d'un nouveau Conseil régional de Bien-être.

« En plus d'une fonction d'animation et de formation, Caritas-Sherbrooke assurera également le maintien de certains services comme le service de bénévoles, le service d'entraide internationale, le fichier de Noël, Le Service d'aide aux Néo-Canadiens, dont les secrétariats, seront reliés à Caritas-Sherbrooke »⁶

Le deuxième grand événement de l'année 1968 sera la réalisation de la semaine des Néo-Canadiens. Elle eut lieu du 12 au 19 mai et eut pour thème « Immigration choisie, peuple

⁵ Rapport d'activité 1967 p.4

⁶ Le Messenger, 20 janvier 1968

enrichi ». Cette semaine des Néo-Canadiens avait eu pour but d'interroger les « catholiques de notre diocèse » sur leur façon d'accueillir les Néo-Canadiens :

« Dans la mesure où nos paroisses sont des communautés de charité, on devrait assurer qu'une nouvelle présence dans le quartier ou la localité ne passe pas inaperçue [...]»⁷

La semaine avait été proclamée par le Président à l'hôtel de ville, le vendredi 10 mai. Le lundi suivant, une conférence avait été prononcée par l'Honorable Yves Gabias au Club Richelieu. Monsieur Bureau et un membre du Centre de la main d'œuvre, délégué par monsieur Courcy, avaient participé à Micro-Choc au poste CJRS. D'autre part, mademoiselle Anne-Marie de Léséleuc et madame Hélène de Sève avaient participé à l'émission « Lui, elle et vous » de la RTS. La semaine devait se terminer par le Souper international, le premier qu'organisait le Service d'aide aux Néo-Canadiens.

Un troisième évènement important venait clôturer l'année 1968, soit la formation d'un comité consultatif pour l'aide aux Néo-Canadiens. Ce projet faisait suite à l'initiative prise par la division de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie qui avait organisé quelques réunions qui avaient regroupé des représentants de plusieurs organismes impliqués dans divers services aux Néo-Canadiens. C'est ainsi qu'autour de la même table s'étaient retrouvés des représentants du Centre de main-d'œuvre du Québec, du Centre de service social, du Centre de main-d'œuvre du Canada, du bureau fédéral de l'Immigration, du bureau régional du ministère de l'Éducation, du Conseil des syndicats nationaux, du monde des employeurs, en plus, il va sans dire des représentants du Service de l'Éducation permanente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. Il avait été accepté à l'unanimité que le Service d'aide aux Néo-Canadiens devait se charger de la convocation et de l'animation du comité appelé « consultatif » puisque cet organisme avait été reconnu comme s'étant préoccupé, depuis plusieurs années, d'assistance et du bien-être des immigrants; de plus, il s'avérait préférable qu'un organisme non gouvernemental prit cette initiative. Le conseil d'administration avait proposé au comité de concentrer ses efforts autour des fonctions suivantes :

« a) réunir pour fin de coordination des représentants de divers organismes gouvernementaux et corps sociaux afin d'assurer la meilleure intégration possible aux Néo-Canadiens;

b) fournir une occasion d'échange et d'étude sur les problèmes que rencontrent les immigrants et sur les solutions possibles »⁸

Le comité qui devait se réunir régulièrement toutes les trois semaines avait élu monsieur Lionel Bureau au poste de président et le révérend Père Simon à celui de secrétaire.

Le conseil d'administration avait convenu d'accepter de jouer ce rôle de coordination pour un certain temps suggérant que plus tard ce comité pourrait être intégré à l'intérieur d'un service

⁷ *Le Messenger, le 8 mai 1968*

⁸ *Le Messenger, 14 décembre 1968*

provincial d'immigration, « étant donné que la majorité des services en cause étaient des services gouvernementaux ».

« Bien que l'année 1969 n'en a pas été une qui nous a permis d'accueillir un grand nombre d'immigrants, nous pouvons dire que ce fut une année où nos efforts se sont concentrés sur le bien-être de ceux qui étaient déjà en place ». C'est en ces termes que s'exprime monsieur Bureau alors qu'il fait l'introduction du rapport d'activités.

Le comité d'accueil, toujours en relation étroite avec le service des bénévoles de Sherbrooke, avait assuré la distribution de tricots, de chaussures et de paniers de Noël. De plus, il avait assuré le fonctionnement d'une nouvelle activité. En effet, six enfants néo-canadiens avaient passé trois semaines au Camp Françoise-Cabrini de l'Avenir. Cette activité remettra le Camp Sainte-Catherine au sein des priorités. Depuis plusieurs années déjà, le Service d'aide aux Néo-Canadiens avait utilisé le camp néo-canadien, situé à Sainte-Catherine, pour des réunions ou pour des séjours de familles d'immigrants. L'archevêché de Sherbrooke avait investi dans cette propriété et il en avait été de même pour le Service. Le conseil d'administration, après une évaluation de la situation, entreprenait les pourparlers avec l'archevêché pour faire l'acquisition du camp.

Monsieur Lionel Bureau et l'abbé Desève Cormier, ce dernier étant l'un des directeurs de Caritas-Sherbrooke, assuraient une permanence où les Néo-Canadiens pouvaient s'adresser en cas de besoin. Cependant, ces arrangements ne permettaient pas de répondre adéquatement aux demandes de plus en plus nombreuses de services. Le SANC considérait donc que dans un avenir rapproché, il faudrait affecter une personne à plein temps au service de l'organisme. Bien que la Campagne unifiée eût rapporté 3 000,00 \$, les projets suscités pour l'année 1970, soit l'aide directe, l'organisation de loisirs et de soirées récréatives, les frais occasionnés par une semi-permanence et les frais d'entretien du camp, obligeaient le SANC à demander un octroi au ministère de l'Immigration du Québec.

L'expérience s'étant avérée une réussite, le conseil d'administration confiera la responsabilité du deuxième souper international à monsieur et madame Richard et madame Francine Blais. Cette célébration avait permis à 15 pays de faire connaître à ceux qui y ont participé leurs coutumes et leur culture. Selon le rapport financier, cette activité avait rapporté 355,88 \$ et déjà elle faisait partie de nos traditions, comme le mentionne le rapport d'activité de l'année 1969.

Deux grands projets marquent l'année 1970. En fait, cette année en a été une comme les autres : accueil, visites à domicile, soutien moral et matériel du côté du comité d'accueil. En ce qui concerne le souper international, monsieur et madame Richard et madame Francine Blais en avaient de nouveau accepté la responsabilité. Pour une troisième année consécutive, aucun comité n'avait été constitué pour répondre aux exigences d'une telle activité. Lors de son évaluation, on mentionnait que le dévouement de tous les membres avait été grandement apprécié, mais que d'autre part il fallait songer à constituer un petit comité afin de répartir équitablement les tâches.

Deux projets, avons-nous mentionné, avaient retenu l'attention d'une façon spéciale.

D'une part, l'engagement d'une secrétaire, en la personne de madame Colette Deloin, avait permis de remettre à jour le fichier des Néo-Canadiens, tâche qui avait demandé une somme énorme d'heures de travail et qui avait permis de mieux connaître la population néo-canadienne vivant dans notre milieu. Certes, cet engagement n'avait été que temporaire et reportait à l'étude du conseil d'administration la nécessité d'une permanence au SANC. Bien sûr, monsieur Bureau et l'abbé Cormier continuaient d'assurer une semi-permanence. L'obtention de l'octroi du ministère de l'Immigration du Québec et de la Division de la Citoyenneté avaient permis d'organiser plus d'activités, et d'acquérir la possession légale des titres du Camp Sainte-Catherine, mais ne permettaient pas de penser à l'emploi d'une personne à temps plein.

D'autre part, l'acquisition du Camp Sainte-Catherine incita le conseil d'administration à former un comité d'étude des possibilités d'utilisation du camp. Avaient accepté de faire partie de ce comité mademoiselle Pauline Fortier, sœur Lise Lebrun qui avait aussi proposé qu'une enquête soit menée pour identifier les besoins des Néo-Canadiens et de messieurs Richard Bourguignon, André Turck, Raymond Gilbert, Lionel Bureau et l'abbé Samson.

C'est en 1971 que le comité du camp put concrétiser le projet d'animation. En effet, au début de janvier, deux animateurs, messieurs Serge Cabana et Omer Giasson, étudiants en service social de l'Université de Sherbrooke, avaient été engagés par le SANC afin de regrouper les Néo-Canadiens et du fait même, favoriser leur intégration à notre milieu.

Ils avaient suscité de multiples rencontres entre Néo-Canadiens et Canadiens par petits et grands groupes, ce qui avait eu pour effet de former un embryon de comité.

Plus tard, au mois de mai, sœur Lise Lebrun, elle aussi étudiante en service social de l'Université de Sherbrooke, avait pris la relève, mais cette fois pour les huit autres mois de l'année.

À ce moment-là, l'évolution normale présentée et souhaitée avait fait son chemin : en effet durant cette période, on avait vu les gens touchés par les activités se regrouper et former un comité bien constitué qui avait su prendre ses affaires en main.

Cet acheminement s'était fait par de multiples organisations de loisirs auxquelles la population avait été invitée et aussi par la mise sur pied de différents comités formés par en bonne partie par les Néo-Canadiens eux-mêmes. Certaines activités avaient même regroupé jusqu'à 250 personnes.

En fait, le SANC avait atteint les buts visés par le projet, soit la formation d'une association autonome et aussi de grouper Néo-Canadiens et Canadiens lors de différentes activités afin qu'ils se connaissent mieux et s'acceptent mieux.

Un autre projet avait aussi été mis sur pied en 1971, le projet « Vacances-Soleil ». Animé par cinq étudiants de Sherbrooke dans le cadre des Projets-Perspective-jeunesse, le projet visait l'organisation de loisirs dans des parcs de la ville de Sherbrooke, de voyages éducatifs et aussi

d'un camp pour fillettes d'une durée de huit jours, dernier volet du projet auquel l'Institut Val du Lac avait prêté sa collaboration. Le projet, s'adressant cette fois aux enfants néo-canadiens, avait atteint les objectifs d'intégration et d'adaptation qu'il s'était fixé.

Autre fait à mentionner, l'année 1971 marquait le début du mandat de monsieur Jean-Claude l'Espérance comme président du Service d'aide aux Néo-Canadiens. Au cours de cette première année de mandat, plusieurs comités s'étaient donné une structure pour pouvoir fonctionner. Le comité d'accueil accepte de faire quelques remaniements. Seront désormais propres à ce comité le bien-être, les visites, l'assistance, les relations humaines et l'accueil proprement dit. Quant au comité des finances, formé de messieurs Jean-Luc Grégoire, Maurice Vernier et Lionel Bureau, il recevra et analysera les demandes d'assistance et assurera le contrôle de l'argent versé à l'organisme. Et un troisième comité, relations extérieures, se chargera de la publicité, de l'information, et des contacts avec les autres organismes. Et finalement, le comité du camp qui devait faire face aux recommandations du comité ad hoc sur l'étude de l'utilisation possible du camp et des aménagements qu'on devait lui apporter.

Jusqu'en 1971, la régularité des réunions du conseil d'administration n'avait pas suscité de problème. Cependant, l'accroissement du nombre d'activités, les nouveaux programmes au sein du ministère de l'Immigration et la nécessité de mieux se connaître entre les membres du conseil d'administration obligent des rencontres plus fréquentes. Il est donc suggéré que le conseil se réunisse chaque dernier mardi du mois. À partir du mois d'août 1971 jusqu'à nos jours, le conseil d'administration a suivi cette directive de se réunir tous les mois, permettant ainsi de mieux planifier les activités et de mieux rejoindre les membres faisant partie des comités.

En 1972, 30 membres font maintenant partie de la corporation du Service d'aide aux Néo-Canadiens. Ils sont répartis en 6 comités.

Au sein du conseil d'administration, madame Magali Dô était nommée présidente. L'assistaient dans sa tâche monsieur Charles Brügger comme vice-président, monsieur Jean-Luc Grégoire comme trésorier et mademoiselle Anne-Marie de Léséleuc comme secrétaire. D'autre part, monsieur Lionel Bureau continuait à assumer le poste de secrétaire administratif, dont le rôle, défini lors du mandat précédent, était de mettre à exécution les décisions que le conseil d'administration lui confie, de faire des suggestions au conseil d'administration relativement à divers projets d'actions ou à certaines initiatives, de servir d'agent de liaison entre le conseil d'administration, ses employés, les divers comités, les Néo-Canadiens et les autres organismes et retransmettre l'information à qui de droit, d'assister le président dans la préparation des agendas des réunions et finalement d'être responsable auprès du conseil d'administration du travail du secrétariat.

Depuis le vestiaire du bureau de poste, en 1956, pas d'autres vestiaires n'avaient été ouverts, même si chaque année, le comité d'accueil avait dû donner des vêtements aux personnes dans le besoin. Grâce à la générosité de l'archevêché et au dévouement des membres du comité, un vestiaire bien garni avait été ouvert et mis à la disposition des familles néo-canadiennes. Ce même comité avait répondu à l'appel lancé par des Néo-Canadiens pour suivre des cours de

français. Le comité d'accueil avait obtenu de la Commission scolaire régionale de l'Estrie que des cours soient dispensés à ceux qui en exprimaient le besoin.

D'autre part, le comité d'accueil ne réussissait pas toujours à rejoindre ceux qui arrivaient dans la région. Saisi de la situation, le comité d'information fera imprimer des pancartes invitant les néo-canadiens à faire appel aux services du SANC. De plus, les paroisses avaient été contactées afin de faire connaître notre organisme par le truchement des feuillets paroissiaux.

Le comité socioculturel avait mis sur pied trois activités permettant à des Néo-Canadiens et des Canadiens de se rencontrer et de se connaître. Ces rencontres, organisées sous forme de soirées nationales, avaient permis à des Italiens, dans une première rencontre, à des Allemands, dans une seconde et à des Haïtiens dans une dernière de faire connaître leur pays d'origine par la présentation de films documentaires, de tableaux d'artistes et par la dégustation de plats typiques.

Le comité du souper international avait aussi vu naître un petit frère au cours de l'année. En effet, l'expérience du souper s'était, jusqu'alors avérée un succès. Encore cette année-là, le souper avait regroupé 17 tables et avait permis à plus de 240 personnes de goûter les mets typiques des pays représentés. Certes, devant le nombre restreint de convives invités lors du souper, le conseil d'administration avait décidé dès l'automne d'offrir à plus de gens la possibilité de participer à une activité de ce genre qui avait su, jusque-là, susciter beaucoup d'intérêt auprès du public. C'est ainsi qu'est né le Buffet des nations, qui avait réuni plus de 500 personnes et avait regroupé, sous un même toit, 27 pays. Après le Buffet, quelques numéros de folklore avaient été présentés.

Toujours dans le cadre de la sensibilisation de la population estrienne à la présence des Néo-Canadiens au cœur de leur vie, un projet intitulé « Le projet 20 » avait été mis sur pieds au cours de l'automne. Il s'agissait d'un projet de livre de recettes de différents pays. Le projet avait d'abord dû être modifié et représenté à monsieur Gilles Robineault du Secrétariat d'État. Grâce à un comité de recherche animé par Tiziana Plomteux et madame Iréna Mareuil, madame Liliane Gouslisty, madame Gabriela Vernier, Lucille Martineau et plus tard de Carmen Nethersole et Marie-Louise Jovian, le manuscrit s'enrichit d'éléments nouveaux tels que traditions et folklore et de notions générales concernant les différentes ethnies dont les recettes étaient présentées dans le recueil. Ce ne sera qu'en 1974, après de multiples réunions, que le projet se couronnera par la parution du livre intitulé « Des amis aux quatre vents » et lancé à l'Université de Sherbrooke lors d'une soirée de danses folkloriques en décembre.

Ce qui caractérise le mandat de madame Magali Dô, c'est l'immense travail qui a été accompli tant au sein du comité d'accueil, qui, depuis le début du SANC a su fournir un effort humain constant par ses visites à domicile, par le maintien d'un fichier qui aura nécessité bien des énergies, qu'au sein de l'organisation même du Service d'aide aux Néo-Canadiens. Les ressources étaient nombreuses et les idées étaient florissantes. D'autre part, la structuration des différents comités avait, depuis le mandat de monsieur L'Espérance, permis de mieux planifier le travail. De plus, une tâche aussi énorme n'aurait pu être accomplie sans la volonté des bénévoles eux-mêmes de venir en aide à leurs semblables de faire connaître le SANC et les services qu'il offrait et de sensibiliser la population à la présence de gens comme eux, qui ont des droits et qui

méritent notre respect par le fait même qu'ils viennent nous enrichir de leurs expériences, de leur culture et de leur vision de la vie.

FIN DE MANDAT

L'année 1974, dernière année du mandat de madame Dô, les comités avaient aussi accompli une tâche énorme. De nouveaux membres étaient venus grossir le nombre des collaborateurs; une volonté ferme de mener à bien les services offerts par le Service d'aide aux Néo-Canadiens résulte dans une nouvelle répartition des tâches.

Ainsi, au sein du comité d'accueil, madame Maria Némirovsky devient responsable; Madame Gabriela Bernier devient responsable de la « petite caisse », comme on l'appelle encore aujourd'hui, mesdames Brachet et Ouattara assumeront la responsabilité du vestiaire, toujours situé dans un local que l'archevêché avait accepté de prêter. De plus, madame Brigitte Viossat se voit attribuer la tâche de contacter les nouveaux arrivés. En janvier, février, mars, les activités se multiplient : cours d'artisanat, exposés mensuels avec promenade à North Hatley, visite des artisans de la région, et finalement la fête de Noël. D'ailleurs, parlant des cours d'artisanat, nous devons souligner que ces cours avaient été mis sur pied afin de faire connaître les richesses artisanales des différents pays, et devaient se terminer par une exposition d'artisanat international. Les médias d'information avaient été contactés afin que l'événement fût connu de la population. Une cinquantaine d'invitations officielles avaient été lancées à diverses personnalités.

Quant au camp, il avait connu, au cours de l'été 1974, un essor considérable par ses nombreuses activités familiales. Cet essor était venu démontrer que de telles activités gardaient encore une place de choix parmi les autres activités du SANC et que le « camp, poursuit le rapport d'activité de 1974, situé à proximité d'un de nos plus beaux lacs de l'Estrie, répondait, par des journées familiales bien organisées, aux désirs de la clientèle néo-canadienne et québécoise ». Avoient été organisées : une raclette suisse, une épluchette de blé d'Inde et une fête de la pomme.

En décembre 1974, le comité socioculturel avait organisé, grâce à la collaboration du bureau régional des Cantons de l'Est du ministère des Affaires culturelles, une soirée avec la troupe « Les Alunelul », qui présenta un spectacle de danse de Bulgarie, de la Hongrie et de la Roumanie, ainsi que des quadrilles et des giges québécoises. Environ 200 personnes avaient participé à cette activité. Cette activité avait eu lieu lors du lancement du livre de recettes internationales « Des amis aux quatre vents ». Une autre activité de ce genre, soit la troisième aura lieu lors du lancement du livre « Hungarian Textbook and Gramar » par monsieur Charles Wojatsek, professeur à l'Université Bishop. L'expérience des soirées culturelles s'avérait une réussite parce qu'elle venait répondre à une attente du public. Le responsable du comité socioculturel nous fait part dans son rapport que ces cinq activités n'avaient coûté que 366,00 \$. Il va sans dire qu'il tenait à la volonté de collaboration et de bénévolat.

UN NOUVEAU MANDAT

En 1975, le bureau de direction du Service d'aide aux Néo-Canadiens se trouvait renouvelé. Monsieur Lionel Bureau allait à nouveau assurer la présidence du SANC. Lui furent adjoints monsieur Michel Marengo au poste de vice-président, monsieur Jean-Luc Grégoire au poste de trésorier, monsieur Américo Léao au poste de secrétaire. D'autre part, la liste des membres de la Corporation s'était allongée; 60 membres et combien de sang nouveau.

La sensibilisation entreprise au cours des mandats antérieurs poursuit son chemin. Un premier projet présenté visait à sensibiliser les enfants de l'École Sainte-Anne; ce fut une réussite telle que la Commission des Écoles catholiques demanda que fut à nouveau soumis le projet, mais cette fois-là, impliquant trois écoles. À cause de problèmes de régie interne, ce second projet ne put se réaliser. D'autre part, le projet fut présenté à PIL. Ce fut un échec. Certes, convaincu de l'importance de la sensibilisation de la population scolaire aux problèmes des Néo-Canadiens, le comité s'était promis de revenir à la charge en 1976, avec la collaboration assurée de personnes ressources du ministère de l'Éducation et de l'Université de Sherbrooke.

Cet « échec » ne signifiait pas que rien ne se faisait pour assurer la sensibilisation. Les cours de cuisine internationale, dont madame Alice Boulos était responsable, organisés entre janvier et avril 1976, étaient venus assurer une suite à l'objectif de sensibilisation que favorisait le SANC depuis quelques années.

Au cours de l'année 1975 était né un tout nouveau comité, comme on l'appelle dans le rapport d'activité. Ce nouveau comité avait pris le nom de Comité Immigration Orientation. Il était né à la suite d'une réunion de cinq membres de la corporation en vue de préparer un mémoire sur le Livre Vert du Ministère fédéral de l'immigration.

Le SANC, en tant que premier organisme dans l'Estrie, œuvre au bien-être et à l'intégration des nouveaux arrivants, se devait de présenter, selon les besoins sentis et vécus de la population néo-canadienne, un ensemble de recommandations en vue d'améliorer les lois et les critères régissant le choix et l'acceptation de l'immigrant, son accueil et son intégration à la vie québécoise.

Le 9 septembre, le responsable de ce comité provisoire avait présenté au conseil d'administration une proposition en vue de la création d'un comité permanent qui aurait eu pour but d'étudier en équipe les nouvelles politiques fédérales et provinciales sur l'immigration, de se tenir à jour sur les opinions émises par les médias d'information et de faire des recommandations à l'organisme sur les besoins réels de la population néo-canadienne, monsieur Jean-Claude l'Espérance fut nommé responsable de ce comité.

Cette expérience avait permis de prendre conscience de toute l'ampleur de l'étude et de la concertation avec d'autres organismes, qu'impliquait un travail en profondeur sérieux.

C'était en fait l'année pour parler de la situation des immigrants et des lois qui les concernaient puisque les premières familles de réfugiés vietnamiens commencent à arriver. Face aux

problèmes d'adaptation que ces familles éprouvent, un mécanisme de parrainage, dans le cadre des projets PIL, sera mis en marche. Le projet se terminait par cette conclusion :

« L'arrivée de soixante-dix Vietnamiens dans la ville de Sherbrooke peut être une chose heureuse ou malheureuse selon l'action entreprise en rapport avec ces réfugiés. »

En fait, elle fut heureuse, parce qu'un comité s'en est soucié et grâce à un nouveau service qui venait tout juste de naître dans la région, le Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI). En effet, le souhait d'avoir un COFI dans la région avait été manifesté par les membres du SANC. Son avènement dans la région cependant, avait obligé le SANC à voir la différence entre l'organisme et le COFI. Distinction qui pouvait s'avérer difficile au début, elle se fit dans une optique de collaboration qui a permis à chacun de délimiter son champ d'action.

Au chapitre de la sensibilisation, le travail se continuait. Le Buffet et le Souper avaient su regrouper pays et convives depuis leur création. Un moyen nouveau permettait aussi de transmettre l'information; en effet, la TV-Communautaire avait accepté de produire une série d'émissions s'échelonnant d'avril 1975 à février 1976. L'émission intitulée « Nos amis aux quatre vents » proposait à l'auditeur d'aller visiter le Néo-Canadien chez lui pour lui permettre de mieux faire connaître son pays et ses coutumes, d'une part, et de faire connaître son pays et ses coutumes, d'une part, et de faire connaître ce pourquoi il avait choisi Sherbrooke, son adaptation et son travail ici dans la région. L'Égypte, la Hollande, la Grèce, la Roumanie et la Pologne s'étaient fait connaître au public du Canal 11.

LA RESTRUCTURATION ET LA GPO

À partir de 1976, notre actuel président, monsieur Michel Marengo. Il s'avère difficile de résumer un mandat avant qu'il ne soit terminé. Certes, nous pouvons, un an avant qu'il ne se termine en retracer les grandes lignes d'orientation.

La présidence de monsieur Marengo s'est axée jusqu'ici sur trois pivots importants : l'équilibre entre les deux groupes, soit les néo-Québécois et les Québécois; le changement de mode de gestion et le changement de structure.

Par une politique d'équilibre entre les deux groupes, le SANC voulait s'assurer une meilleure connaissance du milieu et des services qu'il offre en termes d'institutions et de loi.

Comme nous avons pu le constater par les pages qui précèdent, le Service d'aide aux Néo-Canadiens offrait des services et c'est un peu ce qui explique que de nombreux comités ont été mis sur pied. Sans pour autant balayer de la main l'expérience passée, la SANC se donne un nouveau mode de gestion, le mode de gestion par objectifs (GPO). La GPO s'appuie essentiellement sur la liaison qu'il y a entre les objectifs et les moyens. Ce mode de gestion vise à déterminer les objectifs en tenant compte des ressources disponibles et à évaluer le degré de succès obtenu dans la réalisation des objectifs et à corriger, s'il y a lieu, les écarts ainsi mesurés.

Pour assimiler cette technique, le SANC a procédé en trois phases : une première d'identification des besoins et de définition des objectifs; une deuxième d'élaboration des programmes d'actions et d'allocation des ressources et une dernière d'évaluation des résultats et de correction des écarts.

Ce nouveau mode de gestion impliquait donc un changement de structure. Il s'avérait préférable de regrouper les activités de régie en un seul comité coordonné par le secrétaire permanent (exécutif du conseil) et de former un comité ayant comme objectif d'instrumenter et de préparer l'assemblée générale à fixer ses grands objectifs et à décider des politiques, des règlements, du statut de membres, du SANC, et enfin de regrouper les autres activités en autant de comités que le SANC compte de but (accueil, sensibilisation, intégration et collaboration). Chacun de ces comités serait composé de responsables d'activités (projets) qui en émanent et d'un coordonnateur.

La restructuration du SANC selon ce qui a été expliqué demandait donc que l'on révisa les buts de la corporation pour y retrouver les priorités, les structures et les fonctions ou rôles de la corporation et finalement le fonctionnement pour bien s'entendre sur la terminologie employée, sans oublier bien sûr l'instrumentation.

Cette nouvelle technique a permis jusqu'ici de rétablir l'équilibre entre les groupes sans pour autant fermer les portes du Service d'aide aux Néo-Canadiens à ceux qui, selon les termes de la charte, s'intéressent à la réalité immigrante de notre région.

De plus, elle aura permis une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles de notre corporation.

Les relations nourries entre le Service d'aide aux Néo-Canadiens et le ministère de l'Immigration du Québec ont permis de mieux utiliser les programmes mis de l'avant par le Ministère. L'entrée en vigueur du Programme d'action concertée nous permet maintenant d'organiser des activités impossibles à concrétiser auparavant sans compter sur nos ressources financières. Par conséquent, nous pouvons utiliser ce service pour offrir de meilleurs services au sein du comité d'accueil. Cependant, au cours de l'année 1978 venait se concrétiser un espoir qui avait été manifesté déjà depuis plusieurs années, l'engagement d'un coordonnateur à temps plein, dont la tâche équivaut sensiblement à celle de secrétaire administratif.

CONCLUSION

Retracer l'historique du SANC, comme nous le disions au début de ce petit document, ce n'est pas seulement retracer le périple d'un homme que nous retrouvons encore au sein de notre corporation, soit l'abbé Samson, mais aussi 1 000 personnes, ou presque. En effet, s'il nous fallait, à la fin de ce document porter la liste de tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce qu'est le Service d'aide aux Néo-Canadiens après 25 années de travail s'il fallait tous les inviter à notre fête, que de joies, que de souvenirs. Malheureusement, ce n'est pas possible et c'est face à cette impossibilité que nous avons décidé de retracer l'historique du SANC. Non pas pour dire tout ce

que vous avez fait dans les moindres détails parce que vous l'avez fait dans la plus grande humilité et vous seriez fâchés contre nous d'être aussi bavards, mais plutôt pour vous remercier.

Tous vos noms ne sont pas mentionnés dans cette petite histoire, mais sachez que si nous l'écrivons aujourd'hui c'est grâce à vous. Et de toute façon, votre nom jaillira aux lèvres de ceux qui vous ont connu, car leur gratitude et leur reconnaissance à votre égard sont encore palpitantes.

Cette historique est tirée du document « 25 années au service des néo-Canadiens 1954-1979 » rédigée en 1979. Le texte est presque identique à l'originale. Seulement quelques adaptations linguistiques et de mise en page ont été apportées.